

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 1<sup>er</sup> juin 2017

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 31 mai 2017, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Harold Noël, Jean-Claude Pouliot, Yves Coulombe et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Renonciation au délai de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 mai 2017
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 3 mai 2017
6. Adoption du Rapport annuel 2016-2017 du Fonds de développement des territoires (FDT)
7. Révision de la Politique de soutien aux entreprises
8. Révision de la Politique de soutien aux projets structurants
9. Adoption des Priorités annuelles 2017-2018 du Fonds de développement des territoires (FDT)
10. Demande d'aide financière – Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2017
11. Entente de développement culturel 2018-2020 – Ajout de financement
12. Surplus cumulés PGMR – Utilisation centre de tri pour la moitié de l'année 2015 et la totalité de 2016
13. Surplus cumulé MRC – Toiture du poste de la Sûreté du Québec
14. Embauche de l'urbaniste
15. Embauche des inspecteurs-adjoints en bâtiment et environnement
16. Demande de financement pour Parcours Gourmand 2018 – Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis
17. Adoption des dépenses du mois de mai 2017
18. Correspondance
19. Varia
20. Période de questions
21. Levée de la réunion

## **2• Renonciation au délai de convocation**

### **Résolution 2017-05-64**

**Sur proposition** de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai de convocation pour la présente assemblée.

### **3• Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **Résolution 2017-05-65**

**Sur proposition** de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de la correction d'usage au point 16 (remplacer 2018 par 2017) ainsi que l'ajout des points suivants : 19.1 *Adoption du Programme d'aide à la restauration 2017-2019* et 19.2 *Surplus cumulé PGMR – Gestion des écocentres 2016*, le point 19. *Varia* demeurant ouvert par ailleurs.

### **4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 mai 2017**

#### **Résolution 2017-05-66**

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 3 mai 2017.

### **5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 3 mai 2017**

Il n'y a aucun suivi.

### **6• Adoption du Rapport annuel 2016-2017 du Fonds de développement des territoires (FDT)**

La directrice présente le Rapport qu'elle a préparé et répond aux questions avec satisfaction.

#### **Résolution 2017-05-67**

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Rapport annuel 2016-2017 du Fonds de développement des territoires, tel que déposé.

### **7• Révision de la Politique de soutien aux entreprises**

La directrice mentionne que les politiques en vigueur dans le cadre du FDT doivent être révisées annuellement.

#### **Résolution 2017-05-68**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter la Politique de soutien aux entreprises révisée, telle que déposée.

### **8• Révision de la Politique de soutien aux projets structurants**

#### **Résolution 2017-05-69**

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter la Politique de soutien aux projets structurants révisée, telle que déposée.

### **9• Adoption des Priorités annuelles 2017-2018 du Fonds de développement des territoires (FDT)**

### **Résolution 2017-05-70**

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les Priorités annuelles 2017-2018 du Fonds de développement des territoires (FDT), tel que déposées.

## **10• Demande d'aide financière – Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2017**

### **Résolution 2017-05-71**

**Attendu que** la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités participantes offrent les services de transport collectif régional depuis 2008 et qu'elles appuient financièrement PLUMobile – Organisateur de déplacements;

**Attendu que** les MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans ont désigné Développement Côte-de-Beaupré comme organisme délégué pour la gestion du service de transport collectif et adapté (PLUMobile);

**Attendu que** Développement Côte-de-Beaupré a octroyé un contrat à Autobus des Monts pour effectuer le transport collectif et adapté pour la période de 2015 à 2021;

**Attendu que** la MRC de l'Île d'Orléans a mis à jour son Plan de développement du transport collectif et que le Plan de développement du transport collectif 2017 est annexé à la présente;

**Attendu qu'en** 2016, 6 176 déplacements ont été effectués par ce service et qu'il est prévu d'en effectuer 7 000 déplacements en 2017;

**Attendu que** le surplus accumulé au 31 décembre 2016 était de 7 215 \$;

**Attendu que**, pour les services de transport collectif, la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités prévoient contribuer en 2017 pour une somme de 19 500 \$, à laquelle s'ajoutera un montant de 15 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires;

**Attendu que** la participation prévue des usagers sera de 25 000 \$ en 2017;

**Attendu que** ces données proviennent des prévisions budgétaires 2017 et que les états financiers viendraient les appuyer;

En conséquence, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité que** :

- la MRC de l'Île d'Orléans s'engage à effectuer entre 5 000 et 9 999 déplacements au cours de l'année 2017 ;
- la participation financière du milieu local (MRC, municipalités et usagers) au transport collectif régional est de 59 500 \$ ;
- la MRC de l'Île d'Orléans demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de lui octroyer une contribution

financière pour 2017 de 100 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2017 (volet 2 – Aide financière au transport collectif régional) ;

- une copie de cette résolution soit transmise au MTMDET et à Développement Côte-de-Beaupré.

### **11• Entente de développement culturel 2018-2020 – Ajout de financement**

Le ministère de la Culture et des Communications pourrait investir l'équivalent de 3 000 \$ de plus par année dans l'Entente de développement culturel 2018-2020.

#### **Résolution 2017-05-72**

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** de modifier la résolution 2017-05-47 afin que les montants y figurant soient remplacés par :

2018 : MCC : 81 600 \$  
MRC : 24 400 \$  
TOTAL : 106 000 \$

2019 : MCC : 16 200 \$  
MRC : 44 800 \$  
TOTAL : 61 000 \$

2020 : MCC : 16 200 \$  
MRC : 44 800 \$  
TOTAL : 61 000 \$

### **12• Surplus cumulé PGMR – Utilisation centre de tri pour la moitié de l'année 2015 et la totalité de 2016**

La directrice mentionne que la MRC a reçu en 2017 une facture de la ville de Québec pour l'utilisation du centre de tri. Pour la moitié de 2015, les coûts sont de 13 612,10 \$ et pour toute l'année 2016, de 25 764,48 \$.

#### **Résolution 2017-05-73**

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'imputer aux surplus cumulés du PGMR les frais rattachés à l'utilisation du centre de tri de la ville de Québec pendant la moitié de l'année 2015 et toute l'année 2016, lesquels s'élèvent à 39 376,58 \$.

### **13• Surplus cumulé MRC – Toiture du poste de la Sûreté du Québec**

La directrice mentionne que certains travaux nécessaires au remplacement d'une toiture en bardeau d'asphalte par de l'acier galvanisé n'avaient pas été prévus dans l'appel d'offres de la MRC et que le contremaître de chantier a décelé un manque au niveau de la ventilation du toit. À la suite d'une réunion de chantier, à laquelle assistait le préfet, il a été convenu de corriger ces deux situations.

#### **Résolution 2017-05-74**

**Sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'allouer 25 071,72 \$ à même les surplus cumulés de la MRC pour procéder aux travaux nécessaires au remplacement de la toiture du Poste de la Sûreté du Québec.

#### **14• Embauche de l'urbaniste**

La directrice mentionne qu'au total trois candidats sélectionnés auront décliné notre offre d'emploi pour des raisons familiales. À la suite d'une 10<sup>ième</sup> entrevue, le comité de sélection recommande la candidature de M. Simon Lemieux au poste d'urbaniste. Il entrera en fonction le 13 juin.

#### **Résolution 2017-05-75**

**Sur proposition de** M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'embaucher M. Simon Lemieux au poste d'urbaniste de la MRC.

#### **15• Embauche des inspecteurs-adjoints en bâtiment et environnement**

##### **Résolution 2017-05-76**

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'embaucher Mme Marianne Méthot et M. Damien Ruaud aux postes d'inspecteurs-adjoints en bâtiment et environnement. La première est entrée en fonction le 29 mai et le second débutera le 12 juin.

#### **16• Demande de financement pour Parcours Gourmand 2017 – Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis**

##### **Résolution 2017-05-77**

**Sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de demander, au nom des MRC de Portneuf, de la Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier, de l'Île-d'Orléans, et de la ville de Québec, une aide financière de 10 000 \$ à l'Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis pour un accompagnement stratégique des actions à venir à court et moyen terme de Parcours Gourmand, et à autoriser le préfet, M. Jean-Pierre Turcotte, à signer les documents afférents.

#### **17• Adoption des dépenses du mois de mai 2017**

##### **Résolution 2017-05-78**

**Sur proposition de** Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de mai 2017, lesquelles s'élèvent à 347 155,60 \$.

## 18• Correspondance

Il n'y en a pas.

## 19• Varia

19.1 Adoption du Programme d'aide à la restauration 2017-2019

### **Résolution 2017-05-79**

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le Programme d'aide à la restauration 2017-2019, y compris quelques corrections d'usage et un maximum de 35 000 \$ par citoyen pour la durée de l'entente.

19.2 Surplus PGMR – Gestion des écocentres 2016

La ville de Québec vient tout juste de nous transmettre une facture relative à l'utilisation des écocentres de la ville par les citoyens de l'Île d'Orléans en 2016.

### **Résolution 2017-05-80**

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'imputer au surplus cumulé du PGMR la somme de 17 986,10 \$ pour l'utilisation, en 2016, des écocentres de la ville de Québec par les citoyens de l'Île d'Orléans.

## 20• Période de questions

Aucune question n'est posée.

## 21• Levée de la réunion

### **Résolution 2017-05-81**

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 21h27.

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 12 juillet 2017 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.**

---

**Chantale Cormier**  
Directrice générale

---

**Jean-Pierre Turcotte**  
Préfet